



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La campagne sur la valorisation et la sécurité des sentiers de motoneige au Bas-Saint-Laurent se poursuit

Rivière-du-Loup, 18 décembre 2019 - Après une première année de diffusion, la Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent (UPA), la Fédération des clubs de motoneige du Québec (FCMQ) et Tourisme Bas-Saint-Laurent unissent leur voix pour réaffirmer l'importance de la sécurité dans les sentiers de motoneige et la valorisation des accès aux terres agricoles. Il est important que les motoneigistes-touristes autant que les Bas-Laurentiens soient sensibilisés de la fragilité des accès aux sentiers de motoneige bien balisés et entretenus par les bénévoles des clubs de motoneige sur les 1 800 km de sentiers du Bas-Saint-Laurent.

Cette campagne a pour but de conscientiser les motoneigistes à la protection et au respect des sentiers de motoneiges qui sont balisés et identifiés selon les droits de passage accordés gratuitement par les producteurs agricoles de la région sur leurs terres ou plantations.

Une vidéo est projetée sur des cadres numériques offerts aux 10 clubs de motoneigistes participants à cette campagne de 3 ans et partagée sur toutes les plateformes sociales et numériques des 3 organismes partenaires. Trois messages sont mis de l'avant dans cette vidéo :

- Le Bas-Saint-Laurent bénéficie d'un enneigement naturel abondant qui favorise la pratique de la motoneige sur 1 800 kilomètres de sentiers bien entretenus et sécuritaires.
- Le réseau de sentiers est rendu possible grâce à une collaboration étroite entre motoneigistes et propriétaires fonciers, dont les producteurs agricoles.
- Ce partenariat permet aux motoneigistes de pratiquer leur activité en toute sécurité grâce à une signalisation efficace et dans le respect des droits de passage et des terrains privés.

Voir la vidéo - <https://youtu.be/50dtiGLc83A>

Pour Tourisme Bas-Saint-Laurent, l'industrie de la motoneige au Bas-Saint-Laurent est importante puisqu'elle génère à elle seule près de 21 M\$ de retombées économiques chaque année. « Avec la quantité de neige que la région reçoit chaque hiver, la clientèle ontarienne et américaine est de plus en plus présente au Bas-Saint-Laurent. Nous sommes souvent le point de départ pour de grandes randonnées de plusieurs jours. D'où l'importance d'avoir un réseau de sentiers de motoneiges en bonne santé, bien structuré et harmonieux avec tous les acteurs en jeu. », affirme Pierre Lévesque, directeur général de Tourisme Bas-Saint-Laurent.

Pour la FCMQ, ce projet s'inscrit dans le cadre d'une sensibilisation au respect des propriétaires fonciers et particulièrement des producteurs agricoles. « Ce projet, nous l'espérons, permettra aux motoneigistes de comprendre la réalité de nos producteurs agricoles. De plus, le respect de ces propriétés privées permet aux motoneigistes de visiter le Bas-Saint-Laurent de façon exceptionnelle et unique. C'est un privilège accordé aux motoneigistes afin de vivre une expérience enrichissante. Circuler dans les sentiers, c'est aussi circuler en toute

sécurité. Les nombreux bénévoles s'impliquent à aménager des sentiers sécuritaires en harmonie avec les propriétaires fonciers et producteurs agricoles. Revenir à la maison après avoir admiré de beaux paysages est une belle façon de profiter de l'hiver au Bas-Saint-Laurent », mentionne Denis Langevin, responsable régional, Fédération des Clubs de motoneige du Québec – Bas-Saint-Laurent.

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent appuie cette initiative qui a permis d'améliorer la cohabitation entre les producteurs agricoles et les motoneigistes. M. Francis April, 1^{er} vice-président a mentionné : « Ce projet est un gage de continuité pour sauvegarder le droit de passage que les producteurs accordent aux motoneigistes sur leurs terres. Nous encourageons l'ensemble des motoneigistes à respecter les sentiers qui ont été identifiés entre les organisations afin de protéger nos cultures. Ayant été questionné sur les retombées de cette initiative, possiblement que ce projet sera imité par d'autres régions dans les prochaines années. »

Rappelons que ce projet de 20 000\$ a été financé grâce à la collaboration de Tourisme Bas-Saint-Laurent, la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec – Clubs régions du Bas-Saint-Laurent, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et ses partenaires, soit la Coop Agriscar, La Coop Avantis et la Coop Purdel.

À propos de Tourisme Bas-Saint-Laurent

Le mandat de Tourisme Bas-Saint-Laurent est de positionner la région du Bas-Saint-Laurent comme une des principales destinations vacances au Québec, de susciter le développement de l'offre touristique et d'en faire la mise en marché. Le tourisme au Bas-Saint-Laurent, un secteur de l'économie essentiel : 850 entreprises, 7 800 emplois, près de 1 430 000 visiteurs et plus de 345 M\$ en retombées annuellement, dont 21 M\$ en saison hivernale. Les actions de promotion de Tourisme Bas-Saint-Laurent sont rendues possibles grâce au partenariat avec Tourisme Québec et l'Alliance de l'industrie touristique du Québec.

À propos de la Fédération des Clubs de motoneige du Québec (FCMQ)– Bas-Saint-Laurent

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, une association touristique sectorielle, est un organisme à but non lucratif comptant plus de 44 années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige à travers le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 200 clubs membres et de leurs 100 000 membres motoneigistes, et de toutes les personnes pratiquant ce sport, qu'elles soient initiées ou non initiées à la motoneige ou de simples touristes. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l'entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.

À propos de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA)

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent couvre les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent comprenant 114 municipalités. Elle représente 1 936 entreprises agricoles avec un membership de 94 %. Elle compte plus de 9 000 entreprises forestières sur son territoire.

- 30 -

Source : Karine Lebel, communication, Tourisme Bas-Saint-Laurent

Information : Pierre Lévesque, directeur général
Tourisme Bas-Saint-Laurent
418 867-1272 / 1 800 563-5268 / karinelebel@bassaintlaurent.ca

Denis Langevin, responsable régional
Fédération des Clubs de motoneige du Québec – Bas-Saint-Laurent
418 750-5523

Francis April, responsable régional
Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

418 723-2424